

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 29 Septembre 2021
Extrait du registre des délibérations

n° 2021-09-29-16

<p>Date de la convocation</p> <p align="center">24/09/2021</p>	<p>L'an deux mil vingt et un, le vingt neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p>																												
<p>Convoqués : 23</p> <p>Présentes : 14</p> <p>Représentés : 6</p> <p>Absents : 3</p>	<p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine CATHELY WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corrinne ROSE, Annie COCHET, Vincent DAINE, Patrick BERMOND, Pascale GIRARD, Benoit RICHARD, Céline TAMPIGNY, Frédéric PINOIT, Marie-Hélène MARCEL</p>																												
<p>OBJET :</p> <p>Intercommunalité</p> <p>CCALN</p> <p>Convention interventions services techniques</p>	<p>Étaient représentés : Madame Edith DELBEY par Madame Annie COCHET, Monsieur Gérard LEROY par Madame Maryse-Corrinne ROSE, Madame Anne-Marie LATEUR par Monsieur Nicolas BLIN, Madame Sonia DOUAY par Monsieur Jean-Noël LECOINTE, Madame Karine PAGEAU par Madame Marie-Hélène MARCEL, Monsieur Paulo MARCELO par Madame Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Était absent : Monsieur Sébastien VILLAIN, Madame Marylène FRANZ, Monsieur Tristan ROUSSEL DASSONVILLE</p> <p>Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance</p> <p>La commune d'Ailly sur Noye peut faire appel aux agents et matériels des équipes techniques de la CCALN pour la réalisation des divers travaux. Pour ce faire, une convention doit être signée entre la commune et la CCALN.</p> <p>Cette convention définit :</p> <ul style="list-style-type: none"> -les conditions d'intervention des agents des équipes techniques et des matériels -la facturation de la commune des heures de main d'œuvre et d'utilisation des matériels utilisés <p>Les tarifs sont les suivants :</p> <table border="1" data-bbox="831 1245 1506 1653"> <thead> <tr> <th></th> <th align="center">Tarifs * à partir de 1er janvier 2021</th> </tr> <tr> <th></th> <th align="center">€ / heure</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Camion</td> <td align="right">32.25 € / heure</td> </tr> <tr> <td>Tractopelle</td> <td align="right">53.75 € / heure</td> </tr> <tr> <td>Fauchage Débroussaillage</td> <td align="right">54.30 € / heure</td> </tr> <tr> <td>Tracteur Balai</td> <td align="right">37.63 € / heure</td> </tr> <tr> <td>Tracteur remorque</td> <td align="right">26.87 € / heure</td> </tr> <tr> <td>Débroussaillage à dos</td> <td align="right">32.25 € / heure</td> </tr> <tr> <td>Tondeuse à main</td> <td align="right">37.63 € / heure</td> </tr> <tr> <td>Tondeuse auto-portée</td> <td align="right">37.63 € / heure</td> </tr> <tr> <td>Peinture routière</td> <td align="right">prix coûtant / facture</td> </tr> <tr> <td>Enrobés à froid</td> <td align="right">prix coûtant / facture</td> </tr> <tr> <td>Sel de déneigement</td> <td align="right">prix coûtant / facture</td> </tr> <tr> <td>Main d'œuvre</td> <td align="right">20 € / heure / agent</td> </tr> </tbody> </table> <p>Après avoir oui les explications, le conseil municipal décide à l'unanimité:</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention avec la CCALN <p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents Pour copie conforme</p>		Tarifs * à partir de 1er janvier 2021		€ / heure	Camion	32.25 € / heure	Tractopelle	53.75 € / heure	Fauchage Débroussaillage	54.30 € / heure	Tracteur Balai	37.63 € / heure	Tracteur remorque	26.87 € / heure	Débroussaillage à dos	32.25 € / heure	Tondeuse à main	37.63 € / heure	Tondeuse auto-portée	37.63 € / heure	Peinture routière	prix coûtant / facture	Enrobés à froid	prix coûtant / facture	Sel de déneigement	prix coûtant / facture	Main d'œuvre	20 € / heure / agent
	Tarifs * à partir de 1er janvier 2021																												
	€ / heure																												
Camion	32.25 € / heure																												
Tractopelle	53.75 € / heure																												
Fauchage Débroussaillage	54.30 € / heure																												
Tracteur Balai	37.63 € / heure																												
Tracteur remorque	26.87 € / heure																												
Débroussaillage à dos	32.25 € / heure																												
Tondeuse à main	37.63 € / heure																												
Tondeuse auto-portée	37.63 € / heure																												
Peinture routière	prix coûtant / facture																												
Enrobés à froid	prix coûtant / facture																												
Sel de déneigement	prix coûtant / facture																												
Main d'œuvre	20 € / heure / agent																												

Le Maire,
Pierre DURAND

